

Conférence 2

Question à discuter:

1. comment identifier les « voix » d'un texte narratif ?
2. La point de vue du narrateur et le discours rapporté.

QUI PARLE ? À QUI ?

Face à tout texte, deux interrogations simples doivent se poser :

Qui parle ? Et à qui? Ces questions essentielles étayent les bases de l'analyse littéraire.

Il s'agit d'identifier plusieurs personnes :

1. celui qui raconte l'histoire (narrateur) :
- 2, celui qui participe à cette Histoire (personnage) :
3. celui à qui est destiné le récit (lecteur) :
- 4, celui qui signe le livre (auteur).

Quand toutes ces personnes sont distinctes, l'analyse est simple : aucune voix ne peut prêter à confusion. En revanche, si l'une des voix n'est pas analysable ou peut offrir plusieurs interprétations, l'étude se complique et requiert des analyses indispensables à la compréhension du texte.

1. Voix du narrateur

Par convention stylistique, celui qui s'adresse au lecteur pour raconter une histoire (réelle ou imaginaire) est appelé le narrateur. Cette appellation neutre permet d'éviter de confondre l'écrivain et celui qui raconte l'histoire.

Seule l'autobiographie revendique la confusion de toutes ces voix : l'auteur est à la fois le narrateur et le personnage principal. Dans certains cas, l'écrivain devient son propre lecteur si cette autobiographie n'est pas destinée à La publication.

La voix du narrateur est donc un élément important dans la perception de l'histoire. Elle peut être facilement identifiable si le narrateur est un personnage du récit. Elle peut sembler artificielle lorsqu'elle semble être toutes les voix des personnages ou bien aucune d'entre elles

Le point de vue narratif est un artifice littéraire qui permet de rendre compte d'un événement en plaçant le narrateur face à trois scénarii. Il se trouve par hasard dans un endroit où un événement a (eu) lieu : point de vue **externe**. Il a été l'un des acteurs d'un récit dont il donne sa version : point de vue **interne**. Enfin, il connaît tous les personnages du récit, leur passé et leurs pensées, et contrôle chaque élément de l'histoire tel un dieu tout-puissant : point de vue **omniscient**.

1.1 Point de vue interne

Le point de vue **interne** est une subjectivité assumée. Le narrateur raconte une histoire qui le touche personnellement, il est l'un des acteurs du récit dont il a vécu de l'intérieur les événements sans forcément en connaître les tenants et les aboutissants. Il en donne donc une version fragmentée et partielle, ce qui peut la rendre contestable. Cette implication du narrateur permet de faire revivre au lecteur l'histoire de manière plus intime et de lui en faire ressentir les enjeux. La narration subjective offre une interprétation personnelle du récit. Elle déroule un éventail de possibilités assez étendu. La voix du narrateur est celle de l'un des personnages de l'histoire.

Ex. : Je me lavais comme tous les matins à six heures. Il faisait beau.

Je ne pouvais imaginer que J'allais rencontrer cette pauvre folle d'Irène.

La narration à la 1^{re} personne, est souvent un bon indice du point de vue interne. Le lecteur a l'impression d'être le personnage, il revit avec lui une partie de sa vie avec sa manière de la considérer. Le narrateur est le personnage principal de son récit ou l'un de ses acteurs. Dans le roman par lettres, le narrateur est alternativement tous les personnages de l'histoire.

1.2 Point de vue externe

Le point de vue **externe** est une objectivité affichée. Le récit est complètement étranger au narrateur qui rapporte l'histoire de manière indirecte. Il peut devenir le confident privilégié de plusieurs acteurs du récit, son impartialité supposée lui offre la possibilité de rendre compte Subjectivement de l'histoire. Il peut aussi être l'observateur extérieur d'un événement qu'il découvre en même temps que le lecteur et qu'il interprète à la lumière de ce qu'il découvre en même temps. Cette attitude peut être frustrante pour le lecteur. La narration objective se concentre sur les événements du récit sans parfois permettre d'en comprendre le déroulement. Le narrateur en est alors réduit à formuler des hypothèses, faute d'information. La voix du narrateur n'est jamais identifiable avec l'un des acteurs du récit.

Ex. : Le jeune couple s s'assit à la table voisine. Elle était plus élégante que lui. Ils murmurèrent quelque chose, sans doute des mots tendres.

L'observateur extérieur se contente d'éléments descriptifs (habillement, cadre) sans pouvoir donner d'informations précises sur l'identité des gens qu'il ne connaît

pas, ou sur un discours qu'il n'a pas entendu. Le témoin est à distance et doit reconstituer une réalité dont il ignore beaucoup de choses.

1.3 Point de vue omniscient

Le point de vue ***omniscient*** est un brouillage des pistes qui fait connaître l'histoire sous différents angles, de manière aléatoire. Le narrateur paraît tantôt intérieur tantôt extérieur au récit, ce qui permet de ne restreindre aucune source d'information. Le lecteur sait beaucoup de choses sur les acteurs du récit, ce qu'ils pensent de l'histoire et de la manière dont ils l'ont vécue. Les connaissances se complètent, se contredisent parfois et donnent au lecteur la sensation d'un savoir. Cette ingénierie dans le passé et les pensées des personnages permet de ne laisser aucune zone d'ombre et de satisfaire la curiosité du lecteur. La voix du narrateur semble être celle de tous les personnages du récit et celle d'un observateur extérieur.

Ex. : André était la proie d'un sentiment violent ne maîtrisait pas ses tremblements. Armand comprenait sa colère mais était désemparé.

Le narrateur est tantôt dans la peau d'André tantôt dans celle d'Armand. Pouvoir considérer un personnage de l'intérieur puis de l'extérieur est caractéristique du point de vue omniscient qui donne au lecteur l'impression de changer sans cesse de perspective et de vision sur le même objet.

Le choix du point de vue narratif est un parti pris qui engage toute la narration sans pouvoir varier au cours du récit. L'analyse littéraire distinguera facilement deux options radicalement opposées : celle du point de vue ***interne*** et celle du point de vue ***externe***. La troisième voie, le point de vue ***omniscient*** est plus complexe à identifier clairement : il peut donner alternativement l'impression d'être interne et externe. L'élément le plus caractéristique est la sensation, pour le lecteur, que le narrateur est au moins deux personnages différents du récit.

2. Voix des personnages

Le récit fait rarement entendre la seule voix du narrateur, ce qui laisserait le lecteur. La narration est souvent enrichie de voix des personnages qui apportent une autre tonalité et parfois des témoignages importants à la compréhension de l'histoire.

Une narration qui fait entendre les voix des personnages est appelée ***polyphonique*** (sens étymologique de ***poly***-« plusieurs » et ***phonè***- « voix »)

L'insertion dans le cours du récit, des paroles ou des pensées des personnages est appelée ***discours*** et peut être considérée de deux manières.

Soit le discours est un élément autonome et détaché du récit. Le narrateur choisit de le signaler comme un « corps étranger » donc **non contrôlé** par lui. Il laisse la responsabilité des propos tenus au personnage : ce sont Les discours dits **direct** et **indirect libre**. Le lecteur « entend » vraiment la voix du personnage.

Soit le discours est un élément à part entière du récit. le narrateur choisit de l'y intégrer. La voix du personnage peut être transformée, interprétée selon les besoins de la narration. Le narrateur contrôle alors toutes les voix du récit. Ce sont les discours dits **indirect** et **narrativisé**. Le lecteur « devine » la voix du personnage.

2.1 Discours non Contrôlés par Le narrateur

Les discours **direct** et **indirect libre** sont identifiables par une séparation nette d'avec le récit, Le narrateur met en évidence le fait qu'il s'agit de la voix de quelqu'un d'autre. Il y a un changement énonciatif, c'est-à-dire que l'on passe d'un énonciateur (le narrateur) à un autre (le personnage),

Le discours rapporté est signalé soit par un changement de vocabulaire soit par une expressivité plus importante. On observe souvent l'émergence d'exclamations, d'interrogations, de propositions interrompues. Il y a parfois une tendance à la répétition et au rythme haché des phrases.

Dans les discours **direct** et **indirect libre** le narrateur prétend rapporter fidèlement les paroles tenues, C'est une consigne invérifiable mais cette règle permet de distinguer personnage et narrateur.

2.1.1 Discours direct

Cette distance entre récit et discours est très perceptible dans le discours direct qui propose une frontière visible entre La voix du narrateur et celle du personnage : les guillemets encadrants ou les tirets sont des indices typographiques spécifiques.

Ex. 1 : Eugénie s'exclama : « Quelle chance j'ai ! »

Ex. 2: Alfred et Alphonse se disputaient.

— tu sais que j'ai raison.

— Non, prétendit Alfred.

Le discours direct se caractérise par les guillemets ou les tirets (obligatoires s'il y a au moins deux interlocuteurs}, par le changement personnel : Eugénie (exemple 1) ou Alphonse (exemple 2) devenus *je*. Il y a aussi un changement temporel (passé amplex devenu présent dénonciation).

Le discours est précédé d'un verbe introducteur (s'exclamer se disputer). S'il est placé à l'intérieur du discours ou après lui, Le sujet est inversé (prétendit Alfred),

2.1. 2 Discours indirect libre

Le discours indirect libre est très proche dans sa conception, du discours direct : il s'agit de faire entendre la voix du personnage. Mais ce discours n'est pas livré tel quel, comme dans le discours direct. Le passage du narrateur au personnage est plus subtil. Le langage est moins « oral », l'expression nivelée, la syntaxe corrigée. Ni les temps ni les personnes ne sont modifiés par rapport au récit : la voix du personnage est moins différenciée par rapport à celle du narrateur pour créer un texte plus « uniforme »

Il n'y a aucune caractéristique grammaticale du changement de locuteur : jamais de verbe introducteur ni de guillemets ou de tirets. Les indices textuels sont plutôt de l'ordre de l'expressivité : le personnage révèle souvent ses sentiments (colère, joie...) soulignés dans le texte par des interjections, des exclamations, des interrogations. Des interruptions.

La frontière narration / discours se manifeste par l'emploi d'un signe de ponctuation fort (point, points de suspension, point-virgule) et par le sentiment que le récit s'arrête. C'est pourquoi dans un récit au passé, Le passage du passé simple à l'imparfait est un indice caractéristique de ce changement de voix.

Lorsque le niveau de langue du personnage est très différent de celui du narrateur, il y a souvent l'émergence d'un vocabulaire distinctif (mots d'argot, expressions familières). En revanche, lorsque personnage et narrateur ont une langue soutenue, il peut être plus difficile de faire la part entre discours et récit.

L'interprétation est un facteur non négligeable de l'analyse qui distingue discours indirect libre et commentaire du narrateur, La compréhension du texte est un élément important de la reconnaissance, parfois subjective, de ce discours.

Ex. : Les employés se réunissaient pour débattre. René était en colère.

Quoi ? Ils lui supprimeraient ses indemnités à lui aussi ? Ils allaient tous se mobiliser.

Dans cet exemple, La narration est déjà à l'imparfait, le changement de temps n'est donc pas perceptible. La mention de la colère de René est en revanche un élément annonciateur de la prise de parole du personnage au discours indirect libre. Elle est confirmée par l'émergence des tours interrogatifs. La dernière phrase est ambiguë. Elle peut être la reprise de la narration. Elle peut aussi signaler la prise de parole des autres employés en un discours narrativisé.

2.2 Discours sous le contrôle du narrateur

Les discours indirect et narrativisé se caractérisent par une prise en charge des discours du personnage par le narrateur. Il y a une volonté d'homogénéiser Le récit, entièrement dominé par ce narrateur qui rapporte, à son gré, les pensées et les paroles

d'un autre. Cette partialité se manifeste par la possibilité de jouer sur la longueur et la teneur du discours : il peut être condensé ou développé, interprété, voire déformé.

2.2.1 Discours indirect

La voix du personnage est introduite par un verbe principal choisi par le narrateur dans le cas du **discours indirect**. Le choix de ce verbe Introduceur est déjà une indication sur la manière dont le narrateur considère ce discours.

Ex. : Sabine prétendait qu'elle serait ravie de prêter sa bicyclette.

Le verbe prétendre révèle que le narrateur met en doute la validité des propos de Sabine. Le verbe de la subordonnée (le conditionnel *serait*) marque une action postérieure par rapport au verbe principal (règle de concordance des temps).

Le discours indirect ne peut rendre compte de toutes les subtilités d'intonation, des hésitations, des silences. La retranscription écrite efface les nuances et les subtilités. Les exercices de transposition d'un discours direct en discours indirect en montrent les limites.

Ex. 1: Joe dit: « Non, non...mais vous le croyez vraiment. Bougre d'âne? »

Discours direct introduit par le verbe dit.

Ex. 2 : Joe lui demanda s'il le croyait vraiment

Discours indirect introduit par le verbe demande.

Un discours indirect ne peut vraiment être une transposition fidèle de la voix du personnage : le narrateur est toujours suspect de l'avoir déformée, voire édulcorée. Cet exemple montre tous les éléments exclusivement oraux qu'un discours indirect ne peut exprimer : double négation, points de suspension, insulte.

C'est pourquoi le discours indirect est très utile pour rappeler avec diplomatie les propos trop violents d'un personnage, ce que le grammairien appelle l'interprétation de « *re* » (reprise de l'idée exprimée et non de sa formulation exacte). Ainsi, une phrase orale brutale comme « *Jean est un sombre crétin : il ne comprend rien à rien* » pourra être interprétée et adoucie par le narrateur en « *On dit que Jean avait un peu de mal à tout assimiler* »

2.2.2 Discours narrativisé

Le **discours narrativisé** opère une saisissante condensation du discours. La voix du personnage est déshumanisée, le contenu de son discours est transformé en un événement du récit. Le narrateur ne conserve de son propos que ce qui peut alimenter son histoire.

Dans certains cas, la voix du personnage peut être simplement évoquée sans même que le contenu du discours ne soit développé.

Ex. : Gaspard prit la décision de s'installer à Paris. Ses parents poussèrent de hauts cris.

Cet extrait comporte deux discours narrativisés. Le premier (pris la décision...) ne s'embarrasse pas de savoir comment la décision a été prise, dans quel contexte et pourquoi. Le narrateur prend acte du fait que le personnage déménage, Le passage d'un discours narrativisé à un discours indirect est très facile. « Gaspard décida qu'il s'installerait à Paris ».

Le second discours narrativisé (ils poussèrent de hauts cris) réduit la réaction des parents à des cris, on ne connaît pas leurs propos (peut-être réduits à de simples onomatopées).

Le discours narrativisé, comme Le discours indirect, considère que le contenu des paroles importe plus que la voix du personnage. Dans des cas extrêmes, l'évocation d'une conversation peut être la seule trace de cet échange. Elle permet au narrateur de suggérer des liens entre personnages sans plus entrer dans le détail, cette économie de paroles accélère la progression de l'action.

Ex. : Arsène et Léa eurent une conversation très animée. Ils disaient qu'ils voulaient divorcer.

Le discours narrativisé (eurent une conversation) et le discours indirect (ils voulaient divorcer) densifient Le récit en le faisant progresser plus vite. Cette condensation des paroles des personnages retire une certaine vivacité. Un récit trop « dominé » par le narrateur encourt le risque d'être vidé de sa substance.

Enseignant de module : Abidat Samir

E-mail : abidatsamir40@gmail.com

abidat.samir@univ-guelma.dz